

Questions orales

Étant donné qu'un tiers des chômeurs sont des chefs de famille et que des familles entières vivent du revenu de ceux qui ne travaillent pas, le ministre va-t-il enfin faire preuve de bon sens, reconnaître que ses prévisions étaient fausses et qu'il est indispensable d'adopter un nouveau programme sans tarder?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'invite le député à relire mon discours, car il semble l'avoir mal interprété ou peut-être même oublié. J'avais prévu que le marasme économique se terminerait au cours du dernier trimestre. Les statistiques pour ce trimestre n'ont pas encore été publiées, monsieur le chef du Nouveau parti démocratique.

M. Broadbent: Voyez les données de Statistique Canada!

M. Lalonde: Elles portent sur le troisième trimestre. J'invite le député à le vérifier par lui-même. Les données du quatrième trimestre ne seront publiées qu'au début de février et j'exhorte mon honorable ami à avoir la bonne foi de reconnaître l'état actuel des choses.

Quant au chômage, j'ai dit qu'il fallait s'attendre à ce que son taux reste élevé pendant encore plusieurs mois. Le député le sait, tous les hivers, au Canada, le nombre réel de chômeurs augmente. Mais ce qu'il faut suivre de près, toutefois, c'est le taux de chômage désaisonnalisé lequel est resté stable depuis deux mois. J'espère que ce taux diminuera peu à peu, mais je ne puis faire aucune promesse ferme à cet égard.

Voilà nos prévisions. Notre politique va entrer en vigueur et j'espère qu'elle permettra de créer un milieu favorable à une baisse progressive du taux de chômage au cours de l'an prochain. Voilà notre objectif et nous ferons tout notre possible pour l'atteindre.

M. Broadbent: Madame le Président, non seulement le ministre ne fait rien pour remédier au problème, mais il n'écoute pas ma question. Les statistiques dont j'ai parlé ont été publiées au début de la semaine, et n'ont rien à voir avec celles du trimestre dernier, publiées ce matin. Il s'agit d'indices établis par Statistique Canada et selon lesquels au lieu de connaître une amélioration au cours du dernier trimestre de l'année, comme le ministre nous l'avait promis dans son discours d'octobre, notre situation économique va empirer. Je demande au ministre de vérifier ces chiffres. Cependant, je ne cherche pas à discuter pour le plaisir de la discussion. Ce que je veux, ce sont des mesures concrètes.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'IMPOSER D'AVANTAGE LES GROS REVENUS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, en octobre dernier, j'ai proposé au ministre une formule qui permettrait de disposer de beaucoup d'argent pour créer des

emplois en réimposant les gros revenus qui ont été exonérés l'an passé. Le ministre m'a répondu à l'époque qu'il allait étudier la question. Il y a deux jours encore, le premier ministre a déclaré ici même qu'il étudierait ma proposition. Le ministre pourrait-il nous dire quand le gouvernement va finir son étude et prendre les mesures qui s'imposent pour créer les emplois dont nous avons besoin?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je me suis trompé tout à l'heure. J'ai dit que les chiffres pour le quatrième trimestre seraient connus au début de février. J'aurais dû plutôt dire au début de mars.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Nous connaissons alors le véritable état de l'économie au cours du dernier trimestre de l'année qui s'achève . . .

M. Deans: Ce n'est pas la seule erreur que vous ayez commise.

M. Lalonde: . . . et il nous sera alors possible de discuter sur des données exactes.

Pour ce qui est de la proposition du député, j'ai dit que j'en tiendrais compte dans le cadre de la préparation du prochain budget.

M. Broadbent: Nous n'avons pas le temps d'attendre.

M. Lalonde: J'ai l'intention d'étudier sa proposition. Je tiens à lui rappeler que nous avons déjà affecté 1.1 milliard additionnel à la création immédiate d'emplois. Je compte par ailleurs présenter une modification à la loi de l'impôt sur le revenu la semaine prochaine. J'espère qu'il sera d'accord pour que cette mesure soit adoptée rapidement et que nous puissions créer dans le secteur privé un climat favorable aux investissements qui incite les hommes d'affaires à contribuer à la relance de l'économie.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'AFFAIRE DU PROFESSEUR CANADIEN—LA DIVULGATION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS DE L'OTAN

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Défense nationale, je pose au premier ministre suppléant une question au sujet de l'affaire Hambleton. Tout le monde sait qu'au sein des pays de l'OTAN, le Canada joue un rôle important dans le domaine de la sécurité et des renseignements. Compte tenu de cela, comment le gouvernement fédéral peut-il prétendre que la divulgation de documents confidentiels de l'OTAN ne peut compromettre la propre sécurité du Canada?